



PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec le 20 octobre 2011 à 16 h.

Sont présents :

Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente
M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré
Mme Anne Ladouceur, conseillère à la Ville de Lévis

Sont absents :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
M. François Picard, conseiller à la Ville de Québec

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
Mme Marie-Josée Couture, secrétaire

Ouverture de la séance

La vice-présidente du comité exécutif ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2011-102

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

- ✓ Reporter le point 4a)2 à une séance ultérieure : Appel de candidatures - Coordonnateur en transport

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 22 septembre 2011

Résolution n° E-2011-103

PROCÈS-VERBAL

-2-

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 22 septembre 2011.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 4 octobre 2011

Résolution n° E-2011-104

Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 4 octobre 2011.

Adoptée à l'unanimité

Règlement sur le programme de partage de la croissance de l'assiette foncière des municipalités du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec

Résolution n° E-2011-105

Autoriser la direction générale à traiter du programme de partage de la croissance de l'assiette foncière des municipalités avec les membres du comité de travail du PMAD en vue d'obtenir leurs recommandations pour le conseil.

Référence : Rapport décisionnel du 20 octobre 2011

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Participation au conseil d'administration de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent

Résolution n° E-2011-106

Autoriser le président, M. Régis Labeaume, accompagné de M. Benoît Massicotte à participer à au conseil d'administration de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent qui se tiendra à Chicago en décembre 2011 et à rembourser les frais afférents à cette participation.

En cas d'impossibilité pour le président d'assister à cette rencontre, demander à ce dernier d'aviser par courriel la Direction générale de l'Alliance que Benoît Massicotte sera autorisé à le remplacer lors du conseil d'administration de décembre 2011.

Référence : Rapport décisionnel du 20 octobre 2011

Responsable : Communications et affaires corporatives

Numéro de C.T. : CT 2011-31

Adoptée à l'unanimité

Adjudication du contrat relatif à la réalisation de quatre projets pilotes ayant pour objectif la mise en valeur des paysages d'intérêt métropolitain

Résolution n° E-2011-107

Accorder le contrat relatif à la réalisation de quatre projets pilotes ayant pour objectif la mise en valeur des paysages d'intérêt métropolitain à la firme « Bélanger Beauchemin Morency, architectes et urbaniste », pour un montant de 67 557,53 \$, incluant les taxes conformément à la soumission;

Affecter le deuxième versement de 35 000 \$ prévu à la convention signée avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine au budget 2011 au poste « étude sur les paysages ».

Référence : Rapport décisionnel du 20 octobre 2011
Responsable : Aménagement du territoire
Numéro de C.T. : CT 2011-32

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2011-108

Prendre acte du bordereau de dépenses en date du 20 octobre 2011 contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1^{er} au 30 septembre 2011 (période 9);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ du 1^{er} au 30 septembre 2011;
- c) Une liste qui fait état des dépenses Visa du mois d'août et du mois de septembre 2011.

Référence : Bordereau de dépenses du 20 octobre 2011
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

(S) DANIELLE ROY MARINELLI _____
Danielle Roy Marinelli, présidente de la séance

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE _____
Marie-Josée Couture, secrétaire